



DIPE/22-937-797 du 18/07/2022

**TABLEAU D'AVANCEMENT A L'ECHELON SPECIAL DE LA CLASSE EXCEPTIONNELLE - ANNEE
SCOLAIRE 2021/2022 - CORPS DES PROFESSEURS CERTIFIES**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme BOURGEOIS - Tel : 04 42 91 71 48 - mail : marjorie.bourgeois@ac-aix-marseille.fr

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°72-581 du 04/07/1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

Arrête :

Article 1 : Les professeurs dont les noms suivent, accèdent à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle à compter du 1^{er} septembre 2022.

AICARDI	ALAIN
ALBRAND	DIDIER
ALPHAND	VERONIQUE
ANDRE	FRANCOIS
ANTZAK	ELIANE
ARNAUD	ODILE
AYARD	CLAIRE
AZARIAN	MYLENE
BALENCI	CHRISTINE
BERGEL	MARIE HELE
BERNOT	MARIE JOSE
BIRABEN	MIREILLE
BORNAND	MARIE-LYNE
BOUSCARLE	PASCALE
BOUST	MARIE-PIERRE
BRETAUDEAU	JACQUES
BUISSON	ADELIN
BURDETT	CHRISTINE
CARRERE	HELENE
CESARI	NADINE

CRISSIN	HUBERT
DALLAPORTA	FLORENCE
DAMOSSO POULAIN	CHRISTINE
DELFINO	SOPHIE
FABRE	CHRISTIAN
FAURE	VERONIQUE
FAURE	VIVIANE
FERRARETTO	FREDERIC
GENY	MARC
GOUZLAND	LUC
HEDAN	JEAN-CHARLES
HELMLINGER	CATHERINE
ISOLICA	REMY
KEGELART	MARIANNE
LAUTHIER	MARIA
LOPEZ	ELISABETH
MAILLE	ANNE
MALE	CHRISTOPHE
MALTERRE	GERARD
MARCHESSEAU	CATHERINE
MARTIN	MARIE-CLAUDE
MARTIN	BRUNO
MIGNEMI	SUZANNE
MOREELS	NATHALIE
MUNOS	BERNARD
NICOLI	JEAN-PIERRE
PATRONE	JOSEPH
PEIGNOT	DOMINIQUE
POIRIE	FRANCIS
POMMIER	JEAN LUC
REBOUL	PATRICK
RENUCCI	ISABELLE
RICOTTA	SALVATOR
RIVOIRA	MARIE CLAUDE
ROMEUF	DOMINIQUE
ROSTE	HERVE
RUGGIERI	LOUIS
SARRET-DIESCH	CLAUDINE
SEREKIAN	PATRICK
SERRE	SYLVIE
SOTOCA	RODOLPHE
TEISSIER	CATHERINE
THEPENIER	VINCENTE
TOQUE	PATRIZIA
TRIGANO	JEAN FRANC
VACHER	GERALDINE

VALLEJO	FRANCOIS
VESPA	CHRISTIAN
VINCENT BURTEY	MARIE CHRISTINE
VINCIGUERRA	ANNIE

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines